

# Le point d'ancre

VOLUME 16 / NO 4 / MARS 2014

## RAPPORT 2013-2014

*Pierre Baillargeon*

Professeur au Département de  
psychoéducation  
Président  
SPPUQTR



### Sauver le RRUQ

L'année 2013-2014 aura été marquée par l'avenir de notre régime de retraite.

La débâcle financière, boursière et économique de 2008 a eu une incidence néfaste sur la plupart des régimes de retraite, mais plus particulièrement ceux à prestation déterminée (une rente de retraite garantie, peu importe la situation financière). En décembre 2012, le régime de retraite de l'UQ (RRUQ) enregistrait encore un déficit actuariel de plus de 405 M\$.

Ces situations de crise conjoncturelle, qui souvent menace la pérennité des régimes, sont toujours des moments propices pour les employeurs pour revoir certains avantages et, si possible, réduire les taux de cotisation (actuellement 9,5 % des salaires pour l'employeur et 9,5 % pour l'employé).

Les représentants du cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives de l'UQ (CIRRAC), qui regroupe l'ensemble des syndicats des employés du réseau, et du siège social de l'UQ se sont réunis des dizaines de fois pour en arriver

à un consensus sur les concessions à faire pour maintenir des rentes de retraite indexées au coût de la vie. Rappelons que depuis 2005, l'indexation est conditionnelle, dépendamment de la santé financière du régime, et que les rentes n'ont pas été ajustées depuis 2009. Dans la situation actuelle, les actuaires ne prévoient pas pouvoir indexer les rentes pour les vingt prochaines années. Une rente de retraite non indexée signifie l'appauvrissement du retraité.

Les parties se sont entendues sur les changements à apporter au régime afin de réduire les coûts :

- Report de la retraite facultative à 55 ans et 35 ans (32 antérieurement) de service ou 60 ans (55 antérieurement) et 32 ans de service;
- Rente de retraite au conjoint survivant limitée à 10 ans;
- Interdire la retraite anticipée subventionnée;
- Augmenter de 3 % à 6 % par année le coût de la pénalité actuarielle;
- Calcul de la pénalité actuarielle pour la retraite facultative sur l'âge de 65 ans.

Il y a toutefois encore mécontentement sur les contributions financières de chacune des parties. L'employeur refuse toujours de reconnaître les efforts des employés, qui tout en cotisant pour un régime indexé à 100 %, voient leur rente gelée lorsque l'inflation est à moins de 3 %.

Jusqu'à tout récemment, les négociations se poursuivaient. L'initiative du gouvernement du Québec

de former un forum sur les régimes de retraite des universités a toutefois brouillé les cartes, car l'employeur en a profité pour suspendre les discussions.

Comme je siége au cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives de l'UQ (CIRRAC) et que je représente les professeurs du réseau de l'UQ à la table de négociation, j'ai fait de nombreuses représentations auprès de la rectrice et du vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR afin qu'ils comprennent bien la situation et qu'ils interviennent auprès de leurs représentants à la table de négociation.

### **Pénalité actuarielle et forfaitaire de départ**

Durant la dernière année, le Syndicat a aussi déployé beaucoup d'efforts pour informer les professeurs de l'UQTR sur les avantages dont bénéficient les professeurs de l'UQAM pour les modalités de prise de retraite anticipée. À l'UQAM, il est en effet possible, depuis 2008, pour les professeurs qui prennent une retraite anticipée de racheter les pénalités actuarielles avec le forfaitaire de départ. Comme plus du tiers des professeurs de l'UQTR prennent effectivement une retraite anticipée, il ne fait aucun doute sur les bienfaits des changements.

Le Syndicat a organisé plusieurs conférences et publié plusieurs textes dans *Le Point d'ancre* sur le sujet afin de s'assurer que les professeurs comprenaient bien les tenants et les aboutissants des nouvelles clauses. Un récent sondage sur la question nous confirme que les professeurs, 86 % de la centaine de répondants, souhaitent l'introduction de ces clauses dans leur convention collective. La proposition d'introduire les clauses de l'UQAM dans la convention de l'UQTR sera débattue à l'assemblée générale du 27 mars prochain.

### **Gestion de l'UQTR**

Au cours de la dernière année, le comité exécutif du Syndicat a dû aussi, bien malgré lui, s'intéresser aux soubresauts de la direction de l'UQTR.

Au cours de l'année, Mme Ghazzali a complété la composition de son équipe de direction par l'embauche de Mme Johanne Giguère à titre de vice-rectrice à l'administration et aux finances (mai 2013), de M. Robert Mantha (juillet 2013) à titre de vice-recteur à la recherche et au développement, de Mme Catherine Parissier (juillet 2013) comme doyenne de la gestion académique des affaires professorales et récemment par la sélection de M. Sébastien Charles (décembre 2013) au poste de doyen de la recherche et de la création. Il ne reste que le poste de vice-recteur aux ressources humaines à combler puisque le poste a été

récemment ouvert par le conseil d'administration.

Il y eut aussi des départs de cadres et d'administrateurs au conseil qui ont contribué à la détente du climat. Pourtant malgré cela, l'UQTR a continué à faire la manchette des médias pour différentes raisons.

La firme Raymond Chabot Grant Thornton a aussi été très active durant la dernière année en réalisant plusieurs mandats (\$) sur :

- Le diagnostic du climat organisationnel (juin 2013)
- Le processus d'équité salariale (octobre 2013)
- Les constatations résultant de l'application de procédures d'audit spécifiées à l'égard du projet de construction du pavillon multidisciplinaire en santé (novembre 2013)
- La réorganisation du bureau de la rectrice (décembre 2013)
- L'analyse des processus au service des communications (décembre 2013)
- L'analyse des processus au secrétariat général (décembre 2013)

Afin de répondre aux recommandations de la firme et de rassurer les administrateurs, la rectrice a déposé un plan d'action relié au rapport sur le diagnostic organisationnel. Un comité de suivi, composé de représentants de l'ensemble des personnels, a été formé. Il n'y eut toutefois aucun suivi à ce niveau et nous ne savons toujours pas ce qu'il advient de ce plan d'action qui apparaissait pourtant essentiel à l'époque.

### **La situation financière de l'UQTR**

Comme nous l'avons souvent démontré, l'UQTR, avec une croissance soutenue du nombre d'étudiants au cours de la dernière décennie, affichait l'une des meilleures situations financières du réseau universitaire québécois.

L'UQTR espère terminer l'année financière 2013-2014 avec un léger déficit de 1,4 M\$, conséquence des compressions de 8,4 M\$ exigées par le gouvernement pour les années 2012-2013 et 2013-2014.

Au cours de la dernière année, l'UQTR a constaté que des projets d'immobilisation ont été mal planifiés et ont nécessité de puiser dans le budget de fonctionnement accentuant les contraintes pour l'année 2014-2015. Cela sans compter les centaines de milliers de dollars que l'institution a dû consacrer en frais professionnels

(avocats, firmes comptables, compensations, etc.) pour régler les litiges à la direction de l'UQTR.

La situation financière de l'UQTR s'annonce donc moins intéressante malgré une croissance constante du nombre d'étudiants.

Les compressions, qui devaient être temporaires, sont maintenant permanentes. De plus, le réinvestissement de 1,7 G\$ à compter de l'année 2014-2015 est conditionnel.

Pour l'année 2014-2015, on sait maintenant que l'UQTR recevra un réinvestissement de 4,6 M\$ sur les 140 M\$ que le gouvernement injectera dans le réseau universitaire québécois. Ce réinvestissement est toutefois ciblé :

- Aux étudiants en situation de handicap pour 273 400 \$
- À la qualité de l'enseignement pour 2 004 000 \$
- Au soutien à la recherche pour 161 400 \$
- À la gestion financière et à la gouvernance pour 105 300 \$
- À la philanthropie pour 1 310 700 \$
- À la résorption du déficit accumulé pour 806 800 \$

Le ministère négociera avec les universités afin de déterminer comment seront dépensées ces nouvelles sommes en fonction des objectifs fixés.

Une rumeur, de plus en plus persistante, veut toutefois que les compressions temporaires de 4,2 M\$ par année soient récurrentes. L'UQTR recevra donc 4,6 M\$ de nouveaux fonds dédiés tout en assumant le manque à gagner de 4,2 M\$ pour l'année 2014-2015 laissant un maigre 400 000 \$ d'argent neuf.

### **La représentation externe**

Le Syndicat des professeurs et des professeures est membre de plusieurs organisations nationales qui travaillent à la défense des droits des professeurs :

- Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)
- Comité intersyndical de liaison de l'Université du Québec (CLIUQ)
- Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives (CIRRAC)

- Comité du réseau des assurances collectives (CRAC)
- Comité de coordination des services juridiques

Au cours de la dernière année, les officiers se sont impliqués activement dans ces différentes organisations afin de faire entendre la voix des professeurs de l'UQTR.

En tant que président du SPPUQTR, je participe aux travaux du conseil fédéral de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) et du Comité de liaison intersyndicale de l'UQ (CLIUQ). Je fais également partie du comité de négociation du cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives de l'UQ (CIRRAC), ce qui me permet de mieux connaître le régime de retraite et les assurances collectives. Le trésorier, Sylvain Beaudry, est membre du comité exécutif de la Fédération à titre de secrétaire-trésorier et représente le Syndicat au CIRRAC, au comité réseau des assurances collectives (CRAC) et au consortium des services juridiques. Au cours de la dernière année, j'ai été élu représentant des professeurs du réseau de l'UQ à l'Assemblée des gouverneurs.

### **Remerciements**

En terminant, je tiens à remercier sincèrement les officiers du comité exécutif de m'avoir soutenu durant la dernière année. Il existe au sein du comité exécutif une belle solidarité qui se reflète, croyons-nous, dans nos actions.

Je remercie également les délégués syndicaux, nouveaux et anciens, qui ont toujours été assidus à nos rencontres mensuelles. Le conseil syndical constitue un lieu fécond d'échanges entre les représentants des départements et où il est possible de faire valoir les points de vue de leurs collègues.

J'adresse des remerciements particuliers à ma collègue Lucie Hamelin, qui au cours des dernières années a assumé les responsabilités de vice-présidente aux services à la collectivité. Cette dernière a décidé de ne pas solliciter de renouvellement de mandat. Son passage au comité exécutif aura été très apprécié.

Enfin, je tiens à souligner l'excellent travail de notre petite équipe de collaborateurs que sont Mme Sandra Thiffault, au secrétariat et à la gestion financière, Mme Diane Beauchemin, aux relations de travail, et M. Alain Gamelin, aux affaires universitaires, qui ont su, encore en 2013-2014, s'acquitter de leurs tâches avec diligence, dévouement et professionnalisme.

# LES RELATIONS DE TRAVAIL

*Alain Chalifour*

Professeur au Département de mathématiques et informatique  
Vice-président aux relations de travail



*Yvan Leroux*

Professeur au Département de psychologie  
Vice-président aux affaires syndicales



Depuis plusieurs années, le vice-président aux relations de travail (VPRT) et le vice-président aux affaires syndicales (VPAS) œuvrent de concert dans la plupart des dossiers au sein du comité des relations de travail (CRT). Conséquemment, nous prenons l'initiative de produire un rapport conjoint des différentes activités réalisées et en cours dans les dossiers de relations de travail.

## La nouvelle convention collective et sa mise en application

Lorsque s'est tenue la réunion de l'Assemblée générale de mars 2013, le VPRT et le VPAS œuvraient encore à la table de négociation dans l'espoir de conclure une entente sur la convention collective 2013-2017. Une entente de principe a été entérinée en avril 2013 et la convention collective a été signée le 13 juin 2013.

Malgré la signature de la convention collective à cette date, quelques clauses ont été ultérieurement modifiées afin de préciser l'interprétation qu'en donnaient les parties; ce qui a été largement diffusé par l'entremise de notes de service conjointes entre le décanat de la gestion académique des affaires professorales et le Syndicat. Ces notes de service avaient pour but de propager ces éclaircissements, mais aussi d'en informer les professeurs dans le cadre du processus d'évaluation des professeurs non permanents qui s'est déroulé à l'automne 2013.

La nouvelle convention collective contient deux lettres d'entente qui visent la négociation sur les sujets de la reconnaissance des activités d'enseignement dites atypiques ainsi que de l'ajustement des clauses de la convention portant sur l'attribution des dégagements de recherche concernant les centres et instituts de recherche. À ce jour, les représentants de la Direction et du Syndicat n'ont pu encore entreprendre leur négociation sur ces deux sujets pour diverses raisons, dont la mise en place de la nouvelle convention, mais

aussi en l'absence d'un doyen de la recherche et de la création... lequel vient tout juste d'arriver en poste. Une première rencontre avec le doyen Sébastien Charles a permis d'établir les bases et les objectifs du processus de négociation à entreprendre sur le sujet de l'attribution des dégagements. Au regard de l'autre sujet, la Direction nous déposera d'ici peu un inventaire exhaustif des activités atypiques, que nous validerons. Cela permettra de démarrer nos échanges sur ces cours. Les membres du CRT entreprendront des consultations sur ces cours lorsque cela s'avèrera nécessaire et ils informeront les délégués syndicaux de l'avancement des discussions sur ces deux sujets.

## Les griefs

Sans entrer dans le détail de chacun des dossiers en cours, très peu de griefs ont été déposés au courant de l'année. Deux griefs de non-renouvellement de contrat, de très longue date, ont été réglés à la satisfaction des parties par lettre d'entente. Par ailleurs, un grief de non-renouvellement de contrat (découlant du processus d'évaluation) survenu à l'automne 2012, a été déposé au début de l'année 2013. Les membres du CRT, principalement le VPRT, le VPAS et notre conseillère en relations de travail Diane Beauchemin ont été très sollicités lors du processus d'évaluation qui s'est déroulé à l'automne 2013. Les membres du CRT ont régulièrement interpellé la Direction afin de s'assurer du bon fonctionnement de cette étape très importante dans le cheminement de la carrière professorale.

## Autres dossiers et interventions

Nous avons rappelé dans ce présent rapport annuel les interventions majeures accomplies par les deux vice-présidents du comité des relations de travail et notre conseillère. Il n'en demeure pas moins que notre quotidien est assujéti à de multiples interventions dont nous ne pouvons présenter la liste détaillée. Ces interventions concernaient soit :

- l'appui apporté à nos membres, à titre individuel, lorsque nous étions interpellés pour expliquer ou clarifier l'interprétation de la convention collective;
- la collaboration avec les représentants de la Direction afin de régler certaines situations problématiques ou en devenir;
- le soutien à nos membres dans un sens très large;
- le fait de convenir de lettres d'entente dans des situations d'exception qui ne mettent pas en péril l'application de la convention collective.

Plusieurs autres dossiers sont demeurés sur la table de travail du CRT, mais nous nous affairerons à les réaliser dès que possible. Ces dossiers majeurs sont, mis à part les deux sujets prévus aux lettres d'entente de la convention collective, la nécessité de doter le Syndicat d'une politique de gestion des causes de harcèlement lorsque plusieurs professeurs sont impliqués, ainsi que rendre disponible un index et une vulgarisation schématique des différents articles de la convention collective. D'autres dossiers s'avèrent aussi importants dont, à titre d'exemple, le rôle des administrateurs délégués dans les départements, principalement lorsque ces derniers participent au

processus d'évaluation.

Nous en avons fait le constat depuis longtemps, les vice-présidents impliqués dans les relations de travail porteront une attention toute particulière à sensibiliser les nouveaux professeurs à leur convention collective. Or, ce constat s'applique également à l'ensemble du corps professoral. À nous de trouver une façon adéquate de partager, voire de faciliter la compréhension de notre convention collective.

Finalement, le VPRT et le VPAS désirent souligner le travail exceptionnel réalisé par notre conseillère Diane Beauchemin. Quoique les vice-présidents soient interpellés directement par les professeurs à maintes occasions, notre conseillère demeure en première ligne pour être à l'écoute des professeurs et répondre à leurs questions. De plus, elle s'avère une alliée précieuse tant par ses judicieux conseils sur le plan juridique que par son investissement dans la préparation des griefs et la gestion de leur suivi lors des arbitrages.

## LES AFFAIRES UNIVERSITAIRES

*Ismail Biskri*

Professeur au Département de mathématiques et informatique  
Vice-président aux affaires universitaires



**E**n 2013-2014, entre avril et mars, le conseil d'administration a tenu quinze réunions, le comité exécutif s'est réuni douze fois et la commission des études a été convoquée à neuf reprises. Chaque fois, le comité des affaires universitaires (CAU) du Syndicat fait une analyse des documents déposés et rencontre les professeurs, les chargés de cours et les étudiants afin de discuter des principaux points.

### Les principaux dossiers universitaires de l'année 2013-2014

Au cours des derniers mois, les instances universitaires ont été saisies, en plus des dossiers réguliers, de plusieurs questions importantes :

- Politique de création des unités de recherche;
- Formation du comité de planification stratégique;

- Embauche de nouveaux vice-recteurs et de doyens;
- Responsabilités des directions de clinique.

### Comité des affaires universitaires

Au cours de la dernière année, le comité des affaires universitaires (CAU) du Syndicat s'est réuni à quelques reprises afin de s'intéresser à des dossiers importants :

- Étudiants en situation de handicap
- Rôles et responsabilités des comités de programme
- Guide d'intégration des nouveaux professeurs dans les départements
- La politique d'appréciation des enseignements

Le CAU a réalisé, pour la première fois à l'UQTR, un

sondage auprès des professeurs et des professeures embauchés depuis juin 2008 afin de mieux connaître leur perception sur le processus d'embauche et leur intégration au département et à l'UQTR. Nul ne doute que les résultats de ce sondage pourront permettre d'améliorer, s'il y a lieu, les procédures d'accueil des nouveaux professeurs.

Le CAU est composé des professeurs Diane St-Laurent, Département de psychologie, membre de la commission des études, Sylvain Beaudry, Département des sciences comptables, membre du conseil d'administration, Adel-Omar Dahmane, directeur du Département de génie électrique et de génie informatique, et de Denis Auger, Département d'études en loisir, culture et tourisme, membre de la commission des études.

#### **Comité de promotion**

À l'UQTR, les promotions sont accordées par un comité paritaire composé de six personnes : trois représentants du Syndicat et trois représentants de la Direction. Jusqu'à tout récemment, le Syndicat désignait deux représentants en assemblée générale et un troisième était choisi par la commission des études à partir d'une liste de trois noms soumise par le Syndicat.

Pour l'opération promotion-2014, le Syndicat est représenté par la professeure titulaire Maria-Grazia Martinoli du Département de biologie médicale et le professeur titulaire Jean-Claude Bernatchez du Département des sciences de la gestion qui sollicitera un renouvellement de mandat lors de l'assemblée générale du 27 mars prochain. La professeure titulaire Dominique Lorrain du Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke devrait compléter (à confirmer par la commission des études) la délégation syndicale. Lors de l'assemblée générale du 27 mars prochain, les membres du Syndicat devraient désigner aussi deux professeurs titulaires à titre de membre-substituts.

Comme il le fait chaque année, le Syndicat a organisé une rencontre avec les professeurs qui souhaitent soumettre une demande de promotion en 2014. Cette rencontre, regroupant plus d'une vingtaine de professeurs, avait pour but de discuter des clauses de la convention collective, ainsi que des critères, de la méthode et des modalités d'évaluation pour le passage non automatique d'une catégorie à une autre de l'échelle de traitement des professeurs, de la façon de préparer le dossier et des modes de fonctionnement du comité de promotion. Nous apprenions récemment que la Direction de l'UQTR a décidé d'offrir également aux professeurs une rencontre d'information sur la promotion. Il faut se réjouir de cette décision et espérons que cette rencontre supplémentaire permettra d'augmenter le nombre de professeurs titulaires qui se situe en deçà de la moyenne québécoise. Nous remercions les professeurs qui siègent au comité de promotion pour leur grande disponibilité.

#### **Remerciements**

En terminant, je souhaiterais remercier chaleureusement tous mes collègues qui siègent au conseil d'administration, à la commission des études et aux différents comités universitaires pour leur implication et leur dévouement. La plupart assistent assidûment à nos dîners préparatoires et leur contribution aux discussions est toujours enrichissante.

Il nous faut tous être reconnaissants à ces professeurs qui acceptent cet ajout à leur tâche, déjà très lourde, et ce, dans le but de participer au processus décisionnel de notre institution en matière d'enseignement et de recherche.



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
JEUDI 27 MARS, 12 H  
LOCAL 1012 NÉRÉE-BEAUCHEMIN**

## Professeurs représentant les professeurs aux instances de l'UQTR en 2013-2014

### Commission des études

**Denis Auger**, Département d'études en loisir, culture et tourisme

**Monique Cadrin**, Département de biologie médicale

**Alain Goupil**, Département de mathématiques et d'informatique

**France Joyal**, Département de philosophie et des arts

**Benoît Lavigne**, Département des sciences comptables

**Diane St-Laurent**, Département de psychologie

**Liette St-Pierre**, Département des sciences infirmières

### Conseil d'administration

**Éliane Moreau**, Département des sciences de la gestion

**Sylvain Beaudry**, Département des sciences comptables

**Louis Marchildon**, Département de chimie, biochimie et physique

### Comité de promotion

**Maria-Grazia Martinoli**, Département de biologie médicale

**Jean-Claude Bernatchez**, Département des sciences de la gestion

**Zélie Guével**, Département de langues, linguistique et traduction à l'Université Laval



## Promotion des professeurs et des professeures en 2013

### Professeurs agrégés

- **Loïc Boulon**, professeur au Département de génie électrique et génie informatique
- **Pascal Forget**, professeur au Département de génie industriel
- **Nicolas Lemelin**, professeur au Département des sciences comptables
- **Jason Luckerhoff**, professeur au Département de lettres et communication sociale

### Professeurs titulaires

- **Marc Alain**, professeur au Département de psychoéducation
- **François Brouillette**, professeur au Département de chimie, biochimie et physique
- **Martine Brousseau**, professeure au Département d'ergothérapie
- **Louise Cadieux**, professeure au Département des sciences de la gestion
- **Hélène Glémet**, professeure au Département des sciences de l'environnement
- **Alain Goupil**, professeur au Département de mathématiques et d'informatique
- **François Guillemette**, professeur au Département des sciences de l'éducation
- **Christian Linard**, professeur au Département de chiropratique
- **France Normand**, professeure au Département des sciences humaines
- **Sylvie Ouellet**, professeure au Département des sciences de l'éducation
- **Jacques Paquin**, professeur au Département de lettres et communication sociale
- **Stéphane Perreault**, professeur au Département de lettres et communication sociale
- **Marie-Claude Rivard**, professeure au Département des sciences de l'activité physique

Le point d'ancree

# LES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

*Lucie Hamelin*

Professeure à la section pratique  
sage-femme  
Département d'anatomie  
Vice-présidente aux services à la  
collectivité



Les bourses sont distribuées dans chacune des écoles sélectionnées lors des galas Méritas clôturant la fin de l'année scolaire. Des centaines d'élèves et de parents peuvent ainsi constater la générosité et l'implication des professeurs de l'UQTR. En 2013, les écoles récipiendaires de la bourse furent :

- La polyvalente La Samarre de Plessisville
- L'École secondaire Val-Mauricie de Shawinigan
- L'École secondaire Le Tremplin de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
- L'École secondaire La Découverte de St-Léonard-d'Aston
- L'École Les Seigneuries de St-Pierre-les-Becquets.

La vice-présidence aux services à la collectivité s'intéresse aux activités sociales et de formation offertes par le Syndicat aux professeurs. Le comité des services à la collectivité (CSC) est aussi responsable de l'application de la politique d'attribution des dons, de la remise des bourses d'études, de l'attribution du prix d'engagement syndical et des interventions menées auprès des professeurs (mariages, décès, naissances, maladies, etc.).

## Bourses d'études

Chaque année, le Syndicat remet 13 500 \$ en bourses d'études aux étudiants de l'UQTR. Les bourses sont attribuées à ceux qui affichent de bons rendements scolaires, mais surtout à ceux qui ont besoin d'un appoint financier pour poursuivre leurs études.

En 2010, le Syndicat a signé une entente de cinq ans avec la Fondation de l'UQTR. Les sommes destinées aux bourses d'études sont versées à la Fondation qui fait la sélection des récipiendaires et remet les bourses.

En 2013, le CSC a révisé l'ensemble des critères d'attribution des bourses d'études. Les bourses de premier cycle (1 000 \$ chacune) seront dorénavant destinées à des étudiants en situation particulière : étudiant parent, étudiant de retour aux études, étudiant en situation de handicap, etc. Les bourses de deuxième cycle (1 000 \$ chacune) porteront maintenant les noms des professeurs récipiendaires du prix d'engagement syndical. Enfin, tout en considérant le dossier académique, les bourses d'études syndicales seront considérées comme des bourses de soutien financier à la poursuite des études.

Pour une quinzième année, le CSC a également remis des bourses d'encouragement à la poursuite des études de 200 \$ à cinq élèves d'écoles secondaires des régions de la Mauricie et du Centre du Québec.

Le 24 janvier, le CSC a invité les professeur(e)s retraité(e)s et leur conjoint(e) à un souper hommage à l'Hôtel Gouverneur de Trois-Rivières. En présence d'un représentant du département d'attache du professeur et de l'Association des professeurs retraités de l'UQTR, le CSC a remis à chaque retraité une œuvre originale de l'aquarelliste trifluvien René Mercier. Il s'agit toujours d'une soirée très agréable et très appréciée des professeurs retraités qui y participent.

## Révision des règles de fonctionnement

En plus de réviser la règle sur l'attribution des bourses d'études, le CSC a aussi fait des recommandations d'amendements à la règle 4 sur l'attribution des bourses commémoratives, la règle 5 sur l'attribution des dons, à la règle 7 sur les interventions auprès des professeurs et la règle 13 sur le prix d'engagement syndical.

## Activités sociales

En 2013-2014, le CSC a convié les professeurs, actifs et retraités, au dîner de la rentrée et à un 5 à 7 soulignant la contribution des professeurs qui se sont démarqués durant l'année : titularisation, permanence, obtention du doctorat, récipiendaire d'une subvention de recherche externe, etc. Un souper thématique est aussi prévu pour la fin du mois de mars. Durant l'année, il y eut aussi des dîners-conférences sur le régime de retraite de l'UQ (RRUQ), les femmes et le pouvoir dans les universités, l'histoire nationale à l'école québécoise et sur la charte des valeurs du Québec.

Le CSC a de nouveau réalisé une fête soulignant

l'Halloween à laquelle sont invités, grâce à la contribution financière du vice-rectorat aux ressources humaines et aux autres syndicats, une centaine d'enfants de l'ensemble des personnels de l'UQTR. Le Syndicat contribue financièrement à la fête de Noël pour les enfants des employés de l'UQTR.

### Nouveaux professeurs

Chaque année, le CSC organise une série d'activités d'accueil pour les nouveaux professeurs. Pour 2013, il s'agissait d'une croisière sur le fleuve Saint-Laurent. Les nouveaux professeurs sont également invités à un dîner rencontre avec les membres du comité exécutif afin d'échanger sur leur intégration à leur département et à l'UQTR. Enfin, les nouveaux arrivants sont invités gracieusement aux soupers thématiques.

### Remerciements

En terminant, je tiens à signaler que j'ai déjà annoncé à mes collègues du comité exécutif mon intention de ne pas solliciter de renouvellement de mandat au poste de vice-présidente aux services à la collectivité. Enfin, je remercie les professeurs membres du comité des services à la collectivité pour leur implication.

### Membres du comité des services à la collectivité en 2013-2014

**Denis Auger**, Département d'études en loisir, culture et tourisme

**Andrée-Claire Brochu**, professeure retraitée

**Hélène Désaulniers**, Département de mathématiques et informatique

**Serge Dulac**, professeur retraité

**Claude Genest**, professeur retraité

**Emmanuel Habimana**, Département de psychologie

**Ram Lakshmanan**, professeur retraité

## DONS VERSÉS PAR LE CSC POUR

Dons versés à l'interne		
Gala Pythagore	250 \$	
Tournoi de golf des employés de l'UQTR	100 \$	
Noël du pauvre	200 \$	
Forum étudiants en psychologie	100 \$	
Symposium des étudiants en GRH	100 \$	
Ensemble vocal de l'UQTR	100 \$	
Association des étudiants en psychologie (clinique de formation)	100 \$	
PICOM étudiants en psychologie	100 \$	
Association des étudiants de cycles supérieurs en psychologie	100 \$	
Rassemblement académique provincial (AGE)	250 \$	
Ensemble vocal de l'UQTR	100 \$	
Association des étudiants en arts (Publication d'un recueil d'estampes)	150 \$	
<b>Total dons internes</b>	<b>1 650 \$</b>	<b>66%</b>
Dons versés à l'externe		
Espace Mauricie	100 \$	
Comité de solidarité de TR	100 \$	
ÉCOF-CDEC	100 \$	
Centre de Loisirs Multi-Plus	144 \$	
Association des endeuillés par suicide	200 \$	
Colloque sur le génocide rawandais	150 \$	
<b>Total dons externes</b>	<b>794 \$</b>	<b>32%</b>
<b>Grand total des dons</b>	<b>2 444 \$</b>	<b>98%</b>
<b>Budget 2013-2014</b>	<b>2 500 \$</b>	
<b>Solde disponible</b>	<b>56 \$</b>	

*Sylvain Beaudry*

Professeur au  
Département des sciences  
comptables, trésorier



L'année financière du Syndicat s'échelonne du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars. Depuis la refonte des statuts, le comité exécutif dépose à l'assemblée générale statutaire de mars les prévisions des produits et des charges de l'année suivante et, si nécessaire, un budget révisé à l'assemblée statutaire de septembre.

## Résultats financiers 2013-2014

L'année financière 2013-2014 se termine le 31 mars prochain. Nous ne disposons pas encore des résultats complets. On se rappellera que le Syndicat a déposé en septembre 2013, un budget révisé prévoyant une baisse du taux de la cotisation syndicale (de 2,5 à 1,5 %) et une réduction des dépenses pour le restant de l'année. Lors de l'assemblée générale de septembre, les professeurs ont aussi accepté le principe qui veut que les revenus de cotisation et les revenus fixes du fonds de défense professionnel devront obligatoirement couvrir les coûts de fonctionnement du Syndicat.

## Budget 2014-2015

Le prochain budget 2014-2015 prévoit des produits de 700 000 \$ en baisse de 24 % comparativement au budget révisé de septembre 2013. Ces revenus sont conditionnés par le maintien d'un taux de cotisation syndicale de 1,5 % pour les douze prochains mois.

Les charges de la prochaine année sont prévues à 680 000 \$, en hausse de 8 % comparativement à l'année 2013-2014. Une grande partie de la hausse des charges est associée à l'augmentation de la cotisation au cartel intersyndical des régimes de retraites et d'assurances collectives de l'UQ (CIRRAC) dans le cadre de la négociation sur le régime de retraite, au fonctionnement des différents comités syndicaux et au coût des honoraires professionnels.

Le budget 2014-2015 prévoit un surplus d'environ 20 000 \$ qui sera intégralement versé au fonds de défense professionnel.

## Comité d'étude sur le fonds de défense professionnel (CEFDP)

Le trésorier préside le CEFDP qui, chaque année, se réunit avec les gestionnaires de fonds afin de faire le point sur les rendements, la stratégie de placement et l'application des règles de gestion et d'utilisation du fonds.

Au 30 septembre 2013, le FDP enregistrait un rendement moyen positif de 6,7 %, ce qui est considéré comme très bon pour un portefeuille équilibré comme celui du Syndicat.

À cette date, le FDP atteignait une valeur marchande de 3,3 M\$ et était composé à 45 % de fonds communs d'investissement, à 46 % de placements à revenus fixes et à capital garanti et à 9 % de liquidités. Signalons que la gestion du FDP est supervisée par trois gestionnaires : Financière Banque Nationale (36,5 %), RBC Dominion valeurs mobilières (34,9 %) et Valeurs mobilières Desjardins (28,6 %).

Rappelons que le FDP doit permettre :

- De verser aux professeurs en grève, 100 % de leur salaire net pour une période d'au moins trente jours;
- D'indexer les sommes investies.

Le comité a recommandé des amendements à la règle 8 sur l'utilisation du fonds de défense professionnel afin de confirmer que le financement régulier du secrétariat syndical ne peut être financé qu'à partir des cotisations syndicales et des revenus fixes de placements.

## Membres du comité d'étude du fonds de réserve

- **Sylvain Beaudry**, trésorier du SPPUQTR, président du comité
- **Pierre Baillargeon**, président du SPPUQTR
- **Daphné Drouin**, Département des sciences comptables
- **Théophile Serge Nomo**, Département des sciences de la gestion
- **Ram Lakshmanan**, professeur retraité

# PRÉVISIONS DES PRODUITS ET DES CHARGES POUR 2014-2015

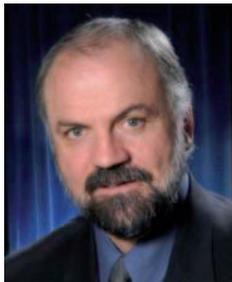
BUDGET 2014-2015

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	Réel	Réel	Réel	Budget révisé Septembre 2013	Budget initial Mars 2014
				Taux 1,5 % oct.13 à mars 14	
<b>Produits prévus</b>					
Produits provenant de la cotisation	956 784 \$	1 006 983 \$	1 049 755 \$	862 000 \$	635 000 \$
Intérêts sur placements	26 785 \$	46 179 \$	61 694 \$	50 000 \$	65 000 \$
(Perte) Gain sur cession/juste valeur de placement	96 494 \$	-10 233 \$	125 064 \$	5 000 \$	0 \$
Autres produits	10 200 \$	10 505 \$	10 500 \$	10 000 \$	0 \$
	<b>1 090 263 \$</b>	<b>1 053 433 \$</b>	<b>1 247 013 \$</b>	<b>927 000 \$</b>	<b>700 000 \$</b>
<b>Charges prévues</b>					
Cotisations - FQPPU	53 280 \$	55 205 \$	60 651 \$	70 000 \$	70 000 \$
Cotisation & Participation-CIRRAC	1 929 \$	2 309 \$	2 512 \$	2 500 \$	10 000 \$
Participation-FQPPU	1 395 \$	1 831 \$	1 973 \$	2 500 \$	4 000 \$
Participation-CLIUQ	1 245 \$	1 646 \$	925 \$	1 000 \$	2 000 \$
Intersyndicale des personnels de l'UQTR *	550 \$	464 \$	187 \$	1 000 \$	1 000 \$
<b>Personnel</b>					
Salaires	218 583 \$	207 232 \$	176 270 \$	229 488 \$	240 000 \$
Av. sociaux	42 051 \$	36 141 \$	37 227 \$	50 827 \$	55 000 \$
Ajustement indemnité de départ	1 320 \$	-2 796 \$	-6 086 \$	1 000 \$	1 000 \$
Ressources occasionnelles	150 \$	150 \$	50 \$	1 000 \$	1 000 \$
Frais juridiques et arbitrage	9 284 \$	16 794 \$	36 628 \$	50 000 \$	60 000 \$
Honoraires et remboursement de dépenses juridiques	90 833 \$	101 043 \$	101 728 \$	110 000 \$	115 000 \$
Papeterie, imprimé et fourniture de bureau	8 582 \$	10 558 \$	9 744 \$	10 000 \$	11 000 \$
Communications (postes-messagerie et téléphonie)	2 374 \$	2 316 \$	2 131 \$	2 000 \$	2 000 \$
Bourses d'études (Annexe 1)	15 499 \$	13 751 \$	13 565 \$	15 000 \$	15 000 \$
Publicité & promotion	0 \$	228 \$	0 \$	500 \$	500 \$
<b>Frais de fonctionnement</b>					
Comité exécutif (frais réunion et bilan et plan action)	6 230 \$	6 454 \$	6 706 \$	7 000 \$	7 000 \$
Conseil syndical et assemblée générale	6 487 \$	4 108 \$	5 066 \$	4 000 \$	7 000 \$
Formation (membres et personnels)	1 655 \$	2 443 \$	1 812 \$	2 000 \$	2 000 \$
Comité des négociations et d'action syndicale	0 \$	2 966 \$	1 815 \$	0 \$	500 \$
Comité des serv. à la collectivité (Annexe 2)	12 767 \$	18 920 \$	15 962 \$	22 750 \$	22 500 \$
Comité des affaires universitaires	1 755 \$	2 496 \$	2 799 \$	3 000 \$	3 500 \$
Comité des relations de travail	1 567 \$	2 999 \$	1 112 \$	2 000 \$	2 500 \$
Intérêts sur équité salariale	---	128 \$	---	0 \$	0 \$
Honoraires professionnels (courtiers et auditeurs)	13 800 \$	23 779 \$	26 391 \$	15 000 \$	25 000 \$
Amortissement des immobilisations	2 225 \$	2 825 \$	3 316 \$	2 500 \$	2 500 \$
Prises de retraite	6 775 \$	9 878 \$	1 441 \$	10 000 \$	10 000 \$
Assurances	3 847 \$	3 735 \$	3 837 \$	5 000 \$	5 000 \$
Projets spéciaux (Annexe 3)		5 273 \$	0 \$	11 000 \$	4 000 \$
Divers et imprévus	392 \$	1 579 \$	578 \$	1 000 \$	1 000 \$
	<b>504 575 \$</b>	<b>534 454 \$</b>	<b>508 340 \$</b>	<b>632 065 \$</b>	<b>680 000 \$</b>
<b>Excédent (Insuffisance) des revenus sur les charges avant éléments exceptionnels</b>					
	<b>585 688 \$</b>	<b>518 980 \$</b>	<b>738 672 \$</b>	<b>294 935 \$</b>	<b>20 000 \$</b>
<b>Éléments exceptionnels</b>					
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	0 \$		0 \$	0 \$	0 \$
Équité salariale (note 12)	-7 859 \$		0 \$	0 \$	0 \$
Remb.frais juridiques	10 000 \$		0 \$	0 \$	0 \$
	<b>2 141 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges</b>	<b>587 829 \$</b>	<b>518 980 \$</b>	<b>738 672 \$</b>	<b>294 935 \$</b>	<b>20 000 \$</b>

# LE SECRÉTARIAT

*Ghyslain Parent*

Professeur au  
Département des sciences de  
l'éducation, secrétaire



Les statuts du Syndicat prévoient que le secrétaire est responsable de la gestion des archives, de la politique de communication et de l'encadrement du personnel en collaboration avec la présidence.

## Réunions des instances

Mentionnons au départ qu'au cours de la dernière année (avril 2013 à mars 2014), le comité exécutif du SPPUQTR s'est formellement réuni à dix (10) occasions, le conseil syndical a tenu six (6) rencontres et il y a eu deux (2) assemblées générales du Syndicat et une des professeurs.

## Consultation électronique

Au début de 2014, le conseil syndical a adopté la

règle 15 sur les consultations électroniques menées par le Syndicat. Cette règle permet de baliser le vote électronique pour les professeurs œuvrant à l'extérieur du campus trifluvien et les sondages électroniques menés auprès des professeurs. Elle assure les participants de la confidentialité de leurs réponses et l'ensemble des professeurs de la fiabilité des résultats. Le Syndicat a toujours souhaité que l'Université se dote d'une telle règle pour mieux encadrer les nombreuses consultations menées par l'Institution.

## Le Point d'ancre

Le secrétaire supervise également la publication du bulletin *Le Point d'ancre* dont cinq numéros furent publiés durant la dernière année. Le comité exécutif a convenu d'expédier aux professeurs retraités une version électronique du bulletin *Le Point d'ancre*, ce qui permet d'économiser près de 500 \$ à la publication de chaque numéro.

## Numérisation des archives

Considérant la menace du secrétariat général de détruire, sans préavis, une partie de ses archives entreposées, le Syndicat a dû se résoudre à en numériser une partie. Le travail a été fait par la secrétaire administrative du Syndicat durant la période estivale, ce qui a permis de faire des économies importantes.

## BOURSES D'ÉTUDES REMISES AUX ÉTUDIANTS DE L'UQTR



1<sup>er</sup> cycle, 5 bourses au montant de 500 \$ attribuées à Stéphanie Bélanger, Sarah Bonneau, Andréanne Bourassa, Chloé Frigon et Vanessa L. Desormeaux.

2<sup>e</sup> cycle, Une bourse au montant de 1 000 \$ attribuée à Charles-Étienne Bégin.

3<sup>e</sup> cycle, Une bourse au montant de 2 000 \$ attribuée à Béatrice Porco.

Bourse-élite sportive ou artistique: une bourse au montant de 500 \$ attribuée à Marie-Elen Côté.

Bourse-étudiant étranger : une bourse au montant de 500 \$ attribuée à Estelle Nauroy.

Bourses étudiant parent : 4 bourses au montant de 500 \$ attribuées à Ousmane Fall, Marie-Hélène Guilbault-Pinel, Danika Moisan et Olivier Thierry Sosso Mayi.

Bourse-étudiant en déficit de fonctionnement : une bourse au montant de 500\$ attribuée à Laurent Constantin.

Bourse Ram Lakshmanan : une bourse au montant de 1 000 \$, attribuée à Shany Desrochers-Coderre.

Bourse-retour aux études : 2 bourses au montant de 500 \$ attribuées à Jacinthe Comeau et Mathieu Lizotte (représenté sur la photo par Adéliane Raymond).

# LES NOUVEAUX RETRAITÉS

Le 24 janvier dernier, le comité des services à la collectivité (CSC) organisait une soirée hommages afin de souligner la prise de retraite de cinq professeurs.

L'activité se déroulait au restaurant Le Rouge Vin de l'Hôtel Gouverneur et regroupait les professeurs retraités, les conjointes ou conjoints, les directions des départements concernés et les représentants du comité exécutif du Syndicat et de l'Association des professeurs retraités de l'UQTR.



Photo : Alain Garnelin



Le Syndicat a remis à chacun des retraités une aquarelle originale de M. René Mercier, artiste de Trois-Rivières.

On reconnaît sur la photo (de gauche à droite): Lucie Hamelin, vice-présidente aux services à la collectivité, Gaétan Baillargeon du Département des sciences humaines, Claude Leclerc du Département des sciences infirmières, Carole Lemire du Département des sciences infirmières, Benoît Leblanc du Département de lettres et communication sociale, Michel Volle du Département de psychologie, Blaise Balmer du Département des sciences de l'éducation, Marc Daigle du Département de psychologie et Achille Leblanc, président de l'Association des professeurs retraités de l'UQTR.

## Retraités de 2013-2014

Gaétan	Baillargeon	Sciences humaines	01-07-2013
Blaise	Balmer	Sciences de l'éducation	01-01-2014
Gilles	Corriveau	Sciences de la gestion	01-06-2013
Marc	Daigle	Psychologie	01-01-2014
Claude	Daneault	Chimie-biologie	01-03-2013
Benoît	Leblanc	Lettres et communication sociale	01-09-2013
Carole	Lemire	Sciences infirmières	01-09-2013
Pierre	Nolin	Psychoéducation.	01-01-2014
Richard	Purdy	Philosophie et arts	01-06-2013
Louis	Raymond	Sciences de la gestion	01-03-2013
Rodolphe	Toussaint	Sciences de l'éducation	01-01-2013
Michel	Volle	Psychologie	01-08-2013

La vice-présidente aux services à la collectivité a souligné de façon particulière l'implication syndicale du professeur Michel Volle qui durant sa carrière à l'UQTR a occupé successivement les postes de :

- vice-président aux affaires universitaires de 1998 à 2001;
- secrétaire en 2004;
- président de 2004 à 2011;
- Michel est passé à travers la grève de 2008-2009 sans trop de difficulté en assumant bien son rôle de porte-parole du Syndicat auprès des médias;
- vice-président aux services à la collectivité de 2011 à 2012.



**139<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SPPUQTR**  
**JEUDI 27 MARS 2014 À 12 h,**  
**LOCAL 1012 NÉRÉE-BEAUCHEMIN**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un président d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la 138<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 26 septembre 2013.
5. Amendement à la convention collective afin de permettre l'utilisation du forfaitaire de départ pour racheter les pénalités actuarielles.
6. Rapports annuels des officiers (Dépôt)
7. Affaires budgétaires :
  - a. Taux de cotisation syndicale pour l'année 2014-2015
  - b. Prévisions des produits et des charges pour l'année 2014-2015
8. Élection des officiers au comité exécutif du SPPUQTR :
  - a. Vice-présidence aux services à la collectivité
  - b. Trésorerie
9. Élection au comité de promotion :
  - a. Deux représentants officiels :
    - i. Secteur de génie et sciences pures
    - ii. Secteur des sciences humaines et sciences sociales
  - b. Deux représentants à titre de substitut :
    - i. Secteur de génie et sciences pures
    - ii. Secteur des sciences humaines et sciences sociales
10. Affaires nouvelles
11. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation
12. Résultats des élections
13. Levée de l'assemblée

Ghyslaine Parent  
Secrétaire  
SPPUQTR

★ ★ ★ UN LUNCH SERA SERVI ★ ★ ★

**Lyne Cloutier**, professeure au Département des sciences infirmières, reçoit le prix Reconnaissance de la Société québécoise d'hypertension artérielle



Dre Ann-Monique Nuyt, néonatalogiste au CHU Sainte-Justine et présidente de la SQHA, Luc Poirier, ex-président la SQHA et pharmacien au CHU Laval et Lyne Cloutier, professeure au Département des sciences infirmières.

(Source En tête )

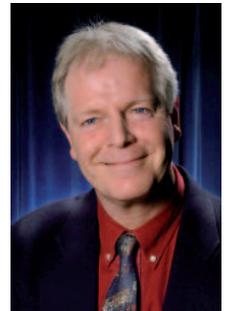
Le **Prix d'excellence en recherche** a été décerné au professeur **Martin Descarreaux** du Département des sciences de l'activité physique.

Le **Prix d'excellence en enseignement** est allé au professeur **Claude Dugas** du Département des sciences de l'activité physique et au chargé de cours **Paul Gaudet** du Département des sciences de l'éducation.



La **Médaille de l'UQTR** a également été octroyée au professeur **Raynald Gareau** du Département d'anatomie.

Le **Prix vie étudiante** a été attribué aux étudiants **Mathieu Roy** (histoire) et **Frédéric Farid Borel** (études québécoises).



**Ces six lauréats seront honorés officiellement lors de la prochaine cérémonie Distinction UQTR qui aura lieu le jeudi 20 mars à 16 h, à l'atrium C.E.U. du pavillon Ringuet. Les membres de la communauté universitaire sont chaleureusement conviés à cet événement.**



Le professeur **Darli Rodrigues Vieira**, du Département des sciences de la gestion de l'UQTR, vient d'être nommé membre du Chantier Innovation d'Aéro Montréal.



**Monique Cadrin**, professeure au Département de biologie médicale, a été élue par le conseil syndical du Syndicat comme représentante des professeurs au comité de planification stratégique de l'UQTR.





## Officiers du Syndicat des professeurs et des professeures pour 2013-2014

- M. Pierre Baillargeon, président
- M. Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail
- M. Yvan Leroux, deuxième vice-président aux affaires syndicales
- M. Ismaïl Biskri, vice-président aux affaires universitaires
- Mme Lucie Hamelin, vice-présidente aux services à la collectivité
- M. Ghyslain Parent, secrétaire
- M. Sylvain Beaudry, trésorier

## LE PERSONNEL DU SPPUQTR

- DIANE BEAUCHEMIN  
Conseillère en relations de travail  
Bureau 1117, pavillon Ringuet. Poste interne 2387
- ALAIN GAMELIN  
Conseiller aux affaires universitaires  
Bureau 1113, pavillon Ringuet. Poste interne 2389
- SANDRA THIFFAULT  
Secrétaire administrative  
Bureau 1115, pavillon Ringuet. Poste interne 2388

## SPPUQTR

3351, boul. des Forges C.P. 500 • Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7  
Téléphone 819.376.5041 • Télécopieur 819.376.5209  
Courriel : [syndicat.professeurs@uqtr.ca](mailto:syndicat.professeurs@uqtr.ca)  
[www.sppuqtr.ca](http://www.sppuqtr.ca)

Le *point d'ancre*  
est publié par le comité exécutif  
du SPPUQTR



**Syndicat des professeurs  
et des professeures**  
Université du Québec à Trois-Rivières

Le LOGO du Syndicat des professeurs et des professeures regroupe trois niveaux de signification : le livre ouvert sur la connaissance, l'arbre en croissance et les mains ouvertes vers les étudiants et la société québécoise.